



Information aux parents
DOCUMENT À CONSERVER

Nature et période des principales évaluations retenues pour l'année scolaire 2022-2023

Classes 6^e années (2^e année du 3^e cycle)

Titulaires : Janie Langlois, Pamela St-Pierre, Élizabeth Duchesne-Desbiens, Caroline Paré-Bolduc, Amély Giroux (ANGLAIS INTENSIF)

Afin de vous permettre de suivre le cheminement scolaire de votre enfant, voici des renseignements au sujet de l'évaluation des apprentissages que votre enfant vivra au cours de la présente année scolaire.

Dans toutes les matières, l'évaluation de votre enfant se fera en deux temps :

1. pendant chaque étape, il sera évalué par des tâches ponctuelles et régulières qui permettront à l'enseignant de vérifier les connaissances qu'il acquiert et les compétences qu'il développe; cette évaluation « continue » a pour fonction essentielle de suivre ses apprentissages et de l'aider dans son cheminement scolaire;
2. à la fin de l'étape, votre enfant devra réinvestir ses acquis dans des tâches plus complexes qui permettront de vérifier s'il maîtrise les connaissances et les compétences prévues par le programme.

Dans certaines matières seulement,

3. en fin d'année (période de 5 mois intensif) , et dans certaines compétences disciplinaires : français (lecture, écriture), mathématique, anglais, les élèves auront des épreuves communes :
 - ↳ soit des épreuves de la commission scolaire communes à toutes les écoles de la commission scolaire de la Capitale dont le résultat sera pris en compte uniformément d'une classe à l'autre;
 - ↳ soit des épreuves ministérielles, communes à tous les élèves du Québec, dont le résultat représentera 10 % de la note de l'année de la compétence ou des compétences évaluées (exceptionnellement car habituellement 20%).

Vous trouverez à l'intérieur de ce document les principales évaluations planifiées par l'enseignant titulaire et les enseignants spécialistes qui enseigneront à votre enfant.

À la dernière page du document, vous trouverez le calendrier des principales communications officielles.

Dans le présent document, la forme grammaticale indique aussi bien les hommes que les femmes.

Classe 2^e année du 3^e cycle

Nom de l'enseignant titulaire :			
1. Compétences disciplinaires	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
Français, langue d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> ● Lire : 40 % ● Écrire : 40 % ● Communiquer oralement : 20 % 	<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation d'une tâche à la suite d'une lecture ● Entretien de lecture ● Carnet de lecture <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ● Rédaction de textes variés ● Contrôles ● Dictées réflexives <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ● Discussions, causeries ou autres échanges, formels ou informels 	<ul style="list-style-type: none"> ● Situation d'évaluation et d'apprentissage ou projet d'écriture en lien avec une situation donnée 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pour les élèves de la 6^e année : situations d'évaluation obligatoires en lecture et en écriture du ministère de l'Éducation Cette épreuve représente 10 % de la note finale en écriture et en lecture de votre enfant (exceptionnellement car habituellement 20%).
Mathématique <ul style="list-style-type: none"> ● Résoudre une situation-problème : 30 % ● Utiliser un raisonnement mathématique : 70 % 	<ul style="list-style-type: none"> ● Grille d'observation et entretien avec l'élève sur les stratégies de résolution de problèmes ● Carnet de traces de problèmes mathématiques et de situations-problèmes mathématiques ● Exercices de vérification 	<ul style="list-style-type: none"> ● Carnet de traces de problèmes mathématiques et situations-problèmes mathématiques ● Entretien avec l'élève pour l'évaluation de stratégies ● Questionnaire sur les notions apprises 	<ul style="list-style-type: none"> ● Épreuve ministérielle portant sur les deux compétences disciplinaires Cette épreuve représente 10 % du résultat final en mathématique (exceptionnellement car habituellement 20%).
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation de maquettes, d'organigrammes et d'affiches ● Observations 	<ul style="list-style-type: none"> ● Exposition ● Entretien avec l'élève ● Débat ● Présentation orale ● Questionnaire sur les notions apprises 	
Science et technologie : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> ● Grille d'observation sur la démarche utilisée par l'élève ● Liste de vérification sur l'utilisation des instruments ● Cahier d'expériences qui contient les observations ● Grille d'appréciation (coévaluation par l'enseignant et les élèves) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Questionnaire sur les notions apprises ● Cahier d'expériences ● Production ● Discussion avec l'élève 	
Éthique et culture religieuse : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> ● Compréhension des actions ou des attitudes qui peuvent favoriser ou nuire à la vie en société ● Tableau d'association des expressions de la culture religieuse (récits fondateurs, calendriers religieux, personnages marquants, etc.) à leur tradition d'origine ● Illustration par des exemples de situations où les différences entre les personnes peuvent être sources de conflit 	<ul style="list-style-type: none"> ● Questionnaire sur les savoirs essentiels en éthique (valeurs et normes sociales, droits, justice, discrimination, personnage modèle, etc.) ● Description des pratiques alimentaires et vestimentaires de différentes cultures religieuses 	
Arts plastiques : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> ● Activités d'appropriation de diverses techniques ● Réalisations d'œuvres personnelles ou médiatiques (qui portent un message) ● Activités d'appréciation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Situations d'apprentissage et d'évaluation permettant de juger de l'acquisition des connaissances et du développement de l'une ou l'autre des compétences 	-----
2. « Autres compétences »			

<ul style="list-style-type: none"> ● Organiser son travail X ● Travailler en équipe ● Savoir communiquer ● Exercer son jugement 	<p>Aux bulletins de février et de juin, une de ces compétences fera l'objet de commentaires qui préciseront les forces ou les défis qui caractérisent votre enfant.</p>
--	---

Nom des enseignants spécialistes	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
<p>Anglais, langue seconde:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Communiquer oralement en anglais : 45 % ● Comprendre des textes lus et entendus : 35 % ● Écrire des textes : 20 % 	<p>L'enseignant utilisera des grilles d'observation tout au long de l'étape et de l'année scolaire pour rendre compte du développement de la compétence « communiquer oralement en anglais ».</p> <p>Aux 1^{ère} et 2^e étapes, l'enseignant recueillera et évaluera des travaux et des tests qui démontreront chez l'élève sa compréhension de différents types de textes.</p> <p>À la 2^e étape, l'enseignant recueillera et évaluera des textes variés et bien structurés. L'élève produit un texte pertinent au regard des consignes et applique les conventions linguistiques visées par la tâche.</p>		
<p>Éducation physique et à la santé : 100 % (nom de l'enseignant spécialiste)</p> <p><u>Sébastien Rousseau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Agir dans divers contextes de pratique d'activités physique ● Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques ● Adopter un mode de vie sain et actif 	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant doit vérifier si l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● acquiert des connaissances et un certain savoir-faire moteur qui lui permettront de choisir et d'exécuter adéquatement des enchaînements et des combinaisons d'actions motrices. ● développe un répertoire de connaissances, de stratégies, de savoir-faire moteur et de savoir-être nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action et à sa mise en œuvre avec un ou plusieurs partenaires. ● élabore un plan de pratique régulière d'activités physiques et un plan de modification d'une habitude de vie. ● pratique différents types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 15 minutes. <p>La note qui apparaîtra au bulletin résultera de l'observation que l'enseignant aura faite de votre enfant à l'aide de grilles d'évaluation, de grilles d'observations, de questionnaires et d'entrevues.</p>		
<p>Musique : 100 %</p> <p><u>Frédérique Gosselin</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Inventer et Interpréter ● Apprécier 	<p>Tout au long de l'année et à l'aide de grilles d'observation, l'enseignant recueille des résultats au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● de pièces et d'inventions musicales. Ces résultats permettent l'évaluation des compétences « inventer » et « interpréter » et portent notamment sur l'utilisation des techniques instrumentales, le respect du caractère expressif des pièces étudiées, l'utilisation des connaissances liées au langage musical et le respect des consignes de création; ● de liens que votre enfant fera entre les œuvres entendues, les connaissances et/ou les sentiments qu'elles susciteront chez lui. Ces résultats constituent l'évaluation de la compétence « apprécier »; ● en 6^e année, un examen final sur la compétence « apprécier » est proposé par la commission scolaire. 		

IMPORTANT : COMPLÉMENTS D'INFORMATION POUR LES PARENTS

- A. La note qui apparaîtra au bulletin de votre enfant dans chaque matière et à chaque étape résultera du jugement que l'enseignant portera sur l'ensemble des tâches que votre enfant aura faites.
- B. Dans chaque bulletin, après chaque matière, l'enseignant écrira au besoin un commentaire susceptible de préciser ou d'éclairer le résultat en pourcentage et de donner des informations sur le développement des stratégies.
- C. De plus, différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : portfolio, agenda, travaux envoyés à la maison, etc.
- D. La planification annuelle du titulaire inclut le programme d'Éducation à la sexualité tel que prescrit par le MEES pour un temps variant de 2 à 5 heures dans l'année. Ce programme n'implique pas d'évaluation apparaissant au bulletin.

Communications officielles par le 1 ^{er} titulaire de l'année 1 ^{re} moitié de l'année - 30 août 2019 au 28 janvier 2020	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le 15 octobre 2022.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera transmis électroniquement au plus tard le 16 novembre 2022. Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 16 novembre.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera transmis électroniquement au plus tard le 2 février 2023. Ce bulletin couvrira la période du 21 novembre 2020 au 27 janvier 2023. Pour les élèves qui font la 1 ^{re} moitié de l'année en matières régulières, les examens ministériels sont en janvier. NE PAS S'ABSENTER

Communications officielles par le 2 ^e titulaire de l'année 2 ^e moitié de l'année - 28 janvier au 23 juin 2021	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant au plus tard le 15 mars 2023.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera transmis électroniquement au plus tard le 19 avril 2023. Ce bulletin couvrira la période du 28 janvier au 1er avril 2023.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera transmis électroniquement au plus tard le 2 juillet 2023. Ce bulletin couvrira la période du 6 avril au 22 juin 2023. Pour les élèves qui font la 2 ^e moitié de l'année en matières régulières, les examens ministériels sont en juin. NE PAS S'ABSENTER

Le nombre de communications et de bulletins tient compte du programme 5 mois en anglais intensif et 5 mois en enseignement des matières français, mathématique, science et technologie et arts plastiques.

Les matières Univers social et Éthique et culture religieuse ainsi que l'éducation physique et à la santé et musique sont enseignées de façon régulière sur les 10 mois d'une année scolaire régulière.

PRÉCISIONS IMPORTANTES

EXTRAIT DE L'INFO-SANCTION 15-16-27 :

Pour les examens du ministère, il n'y a pas de reprise possible. Seuls certains motifs d'absence sont reconnus et n'entraînent pas de pénalité : une maladie sérieuse ou un accident confirmé par une attestation médicale, le décès ou le mariage d'un proche parent, une convocation d'un tribunal ou la participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études du ministère. **DANS LES AUTRES CAS, COMME UN VOYAGE FAMILIAL, LE RÉSULTAT DE L'ÉLÈVE À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DEVRAIT CORRESPONDRE À 0 SUR 20.**

Précisions concernant les absences pour voyage, sport et loisirs familiaux

Les absences pour voyage, sport ou loisirs familiaux ne sont pas considérées par l'école comme des absences pour cause de force majeure comme le seraient une maladie et le décès d'un proche, par exemple. Cependant, si un élève doit s'absenter pour partir en voyage, pour le sport ou des loisirs familiaux durant des jours de classe, les parents doivent éviter certaines périodes de l'année. Par exemple, novembre, mi-janvier à la mi-février, mai et juin sont à éviter, car ce sont des mois plus propices aux évaluations.

Parfois, pour ce genre d'absences, les enseignants reçoivent de la part des parents des demandes de travaux, de leçons et de devoirs. Comme l'enseignement en classe peut varier d'une journée à l'autre tant au niveau des apprentissages que des évaluations, il est difficile pour l'enseignant de fournir à l'avance les éléments précis qui seront enseignés et évalués. De surcroît, l'enseignant ne peut prendre du temps supplémentaire pour préparer un enseignement différencié pour tous les élèves qui s'absentent pour ces mêmes motifs. De plus, l'enseignant n'est pas tenu d'offrir de la récupération supplémentaire à la suite de ce type d'absence.

En ce qui concerne les évaluations, elles ne sont pas systématiquement reprises. Il est important de souligner que puisque certaines d'entre elles demandent la supervision de l'enseignant, il est généralement impossible de les faire reprendre. À ce moment, la note qui sera attribuée au bulletin sera établie en fonction des résultats des travaux et des autres évaluations réalisées en cours d'étape.

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assuré de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettront de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.

Ann-Marie Boucher

Nom de la direction de l'école



Signature